



L'Amarrage

Journal communautaire
de Rivière-au-Tonnerre/Sheldrake
Avril 2025



L'Assemblée des MRC de la Côte-Nord s'inquiète de la fin du programme RénoRégion

L'Assemblée des MRC de la Côte-Nord exprime sa vive préoccupation concernant la non-reconduction du financement du programme RénoRégion, qui prendra fin le 31 mars 2025.

Ce programme essentiel, qui a aidé des milliers de propriétaires à revenu faible ou modeste à effectuer des réparations majeures sur leurs résidences, risque de laisser de nombreuses familles vulnérables sans solution.

Impact du programme RénoRégion

À l'échelle de la province, depuis 2022, le programme RénoRégion a permis d'investir 47,3 millions de dollars dans 2 449 projets, avec une subvention moyenne de 19 309 \$ par intervention. Ces fonds ont été cruciaux pour réparer des toitures qui coulent, remplacer des fenêtres en mauvais état et corriger d'autres défauts majeurs, permettant ainsi à de nombreux résidents de demeurer dans leur logement.

Inquiétudes pour l'avenir

Le président de l'Assemblée des MRC de la Côte-Nord, Marcel Furlong souligne : « la fin de ce programme fragilisera davantage des citoyens et des familles nord-côtières qui sont déjà parmi les plus vulnérables, particulièrement dans le contexte inflationniste actuel et la crise du logement qui affectent nos municipalités ». La Fédération québécoise des municipalités estime qu'environ un millier de familles québécoises démunies sont actuellement inscrites sur les listes d'attente pour bénéficier de ce programme. Sans reconduction du financement, ces ménages se retrouveront sans option viable pour effectuer les réparations nécessaires à leur domicile.

Appel à l'action

L'Assemblée des MRC de la Côte-Nord demande au gouvernement du Québec de reconsidérer sa décision et de renouveler le financement du programme RénoRégion au-delà du 31 mars 2025. « Nous appelons le Premier ministre et la ministre de l'Habitation à agir rapidement pour remédier à cette situation critique qui affectera directement la qualité de vie de nos citoyens les plus vulnérables », déclare M. Furlong.

L'Assemblée rappelle que le programme RénoRégion est particulièrement important pour notre région et notamment les municipalités de moins de 15 000 habitants, où l'offre de logements abordables est souvent limitée.

À propos de l'Assemblée des MRC de la Côte-Nord

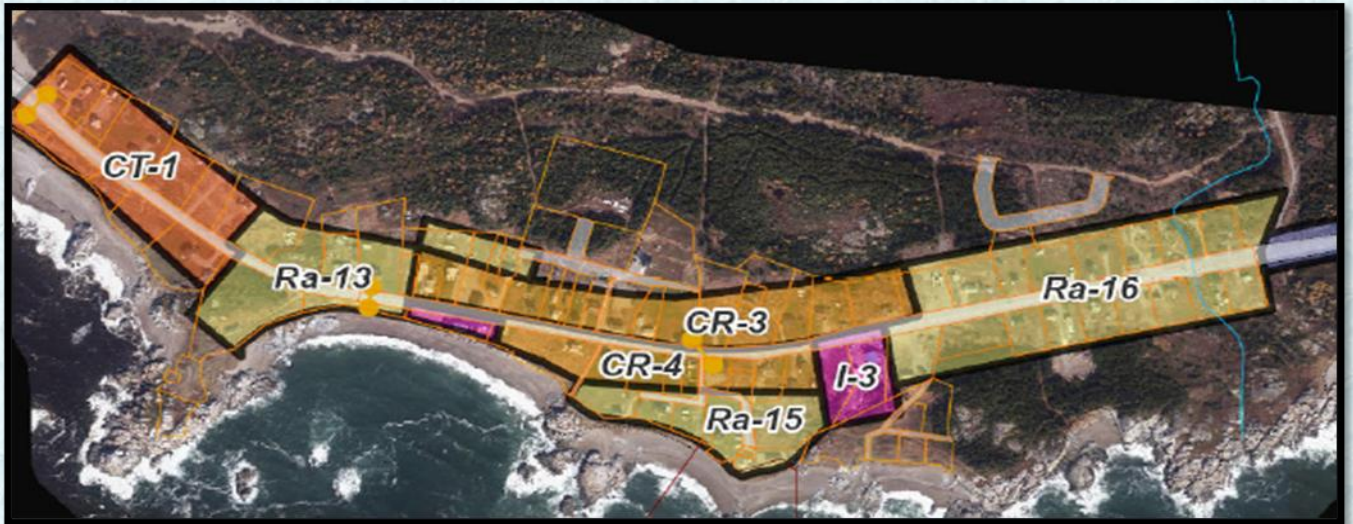
L'Assemblée des MRC de la Côte-Nord regroupe les six municipalités régionales de comté (MRC) de la région. Son rôle est de collaborer sur des enjeux communs tels que le développement économique, l'environnement et les infrastructures. Depuis 2015, elle oeuvre à promouvoir et favoriser les intérêts et les préoccupations des Nord-Côtières.

Source et informations:

Benjamin Ducornait — Coordonnateur de l'Assemblée des MRC de la Côte-Nord — 418.350.4569 — benjamin.ducornait@amrcn.org

Entrevue : Marcel Furlong — Président de l'Assemblée des MRC de la Côte-Nord — 418.295.6796 - prefet@mrcmanicouagan.qc.ca

Votre zonage



SHELDRAKE

USAGES PRINCIPAUX ET COMPLÉMENTAIRES AUTORISÉS PAR ZONE



RIVIÈRE-AU-TONNERRE

LE SAVIEZ-VOUS?

CHANGEMENT D'USAGE

Un usage c'est quoi : Fin pour laquelle un terrain, un lot, un bâtiment ou une construction est employé, occupé ou destiné à être occupé. Malheureusement, le certificat d'autorisation pour un changement d'usage ou de destination total ou partiel d'un immeuble est peu connu et est pourtant d'une grande importance en matière de gestion du territoire.

Lorsqu'il a un changement à l'usage un certificat d'autorisation est requis, y compris l'aménagement d'un local pour un commerce à domicile ou pour un travailleur autonome à l'intérieur d'un logement.

Ce certificat d'autorisation permet de vous assurer que la modification de destination d'un immeuble, soit conforme en ce qui a trait à l'usage, aux normes de construction ou encore aux aménagements sur un terrain.

USAGES AUTORISÉS

Pour connaître les usages autorisés dans une zone, vérifier dans la Grille des usages et des normes d'implantation par zone située dans le Règlement de Zonage.

ZONE

Pour connaître la zone dans laquelle est située un bâtiment ou un terrain, veuillez-vous référer au Règlement de Zonage ou Gonet azimuth sur le site internet de la Municipalité de Rivière-au-Tonnerre, dans la section Citoyen -taxes et services.

CHANGEMENT D'USAGE

Pour pouvoir profiter d'un usage autorisé (autre que l'usage actuel autorisé) dans une zone, un certificat d'autorisation pour un changement d'usage est requis. Une demande doit être effectuée à la Municipalité et le demandeur doit fournir les plans, documents et informations exigés. Cela s'applique à toutes les classes et catégories d'usage, incluant la **location court terme (hébergement commercial)**.

TRANSFORMATION

Lorsqu'il y a un changement d'usage qui nécessite des rénovations importantes (ajout ou suppression d'un logement ou d'un logement secondaire, ajout ou suppression d'un local commercial, agrandissement par l'intérieur de locaux commerciaux), un certificat d'autorisation de transformation est requis.

USAGE PERMIS DANS LA ZONE **ra**

Dans le journal du mois passé, il a été question de changement d'usage et de l'importance de demander un certificat d'autorisation lors d'un tel changement. Nous allons dans ce mois-ci et ceux à venir vous donner les usages permis dans chacune des zones de la Municipalité. Nous allons débiter par la zone résidentielle Ra.

Les usages permis dans la zone résidentielle Ra sont :

- **Les habitations unifamiliales isolées;**
- **Les habitations bi familiales isolées;**
- **Les maisons mobiles ;**
- Les services professionnels, personnels et artisanaux (art. 5.2-C.1a, b et c) comme usage secondaire à une habitation;

art. 5.2-C.1a, b et c :

C) Les établissements de service, soit :

1. Les services professionnels, personnels et artisanaux,

*Soit : a) professionnels tels : * courtier de toutes sortes (mais n'exigeant pas la tenue d'un inventaire); * praticien (avocat, notaire, agent d'assurance, médecin, paramédicaux, chiropraticien, dentiste, comptable, économiste, conseiller en gestion, dessinateur, publiciste, ingénieur, architecte, urbaniste, évaluateur, arpenteur, agent immobilier, associations syndicales ou professionnelles); * entrepreneur, sous-entrepreneur et promoteur; * autres professions.*

*b) personnels tels ; * salon de coiffure; * salon de beauté; * salon de santé; * modiste; * autres services.*

*c) artisanaux tels: * studio d'artistes; * fabrique non industrielle (sculpture, gravure, reliure photographie, poterie, émaux, tissage, céramique, armes à feu, étampe).*

- Le groupe public et institutionnel (art.5.3);

- Les gîtes touristiques (bed and breakfast)

USAGE PERMIS DANS LA ZONE PUBLIQUE et INSTITUTIONNEL: **P**

-Le groupe public et institutionnel (art.5.3).

5.3 LE GROUPE PUBLIC ET INSTITUTIONNEL

a) Les établissements impliquant comme activité principale, soit l'éducation, les loisirs, les activités culturelles et cimetières;

b) Les services publics

Mon Fric Canada

Article de Maxime Albors 2 avril 2025 •

Donald Trump attendait le 2 avril avec impatience. Il a baptisé cette date « jour de la libération » et il a fait le show cet après-midi à la Maison-Blanche. Le président américain a imposé de nouveaux tarifs douaniers et en a profité pour manquer de respect au Canada une nouvelle fois.

Devant une foule acquise à sa cause, Donald Trump a enchaîné les déclarations chocs lors de son discours. Il a indiqué tout d'abord qu'il allait signer un décret « instituant des tarifs douaniers réciproques sur les pays du monde entier ».

« À compter de minuit, nous imposerons des tarifs douaniers de 25 % sur toutes les automobiles fabriquées à l'étranger », a annoncé le président américain.

Ensuite, on a eu le droit à une intervention d'un partisan de Donald Trump.

Donald Trump en a profité pour fustiger le Canada sur les tarifs douaniers concernant les produits laitiers.

Comme vous le disiez, on a eu le droit à tout un show cet après-midi. Le secrétaire au Commerce des États-Unis, Howard Lutnick, est venu donner un tableau récapitulatif des tarifs douaniers réciproques.

Country	Tariffs Charged to the U.S.A. Including Currency Manipulation and Trade Barriers	U.S.A. Discounted Reciprocal Tariffs
China	67%	34%
European Union	39%	20%
Vietnam	90%	46%
Taiwan	64%	32%
Japan	46%	24%
India	52%	26%
South Korea	50%	25%
Thailand	72%	36%
Switzerland	61%	31%
Indonesia	64%	32%
Malaysia	47%	24%
Cambodia	97%	49%
United Kingdom	10%	10%
South Africa	60%	30%
Brazil	10%	10%
Bangladesh	74%	37%
Singapore	10%	10%
Israel	33%	17%
Philippines	34%	17%
Chile	10%	10%
Australia	10%	10%
Pakistan	58%	29%
Turkey	10%	10%
Sri Lanka	88%	44%
Colombia	10%	10%

Country	Tariffs Charged to the U.S.A. Including Currency Manipulation and Trade Barriers	U.S.A. Discounted Reciprocal Tariffs
Peru	10%	10%
Nicaragua	36%	18%
Norway	30%	15%
Costa Rica	17%	10%
Jordan	40%	20%
Dominican Republic	10%	10%
United Arab Emirates	10%	10%
New Zealand	20%	10%
Argentina	10%	10%
Ecuador	12%	10%
Guatemala	10%	10%
Honduras	10%	10%
Madagascar	93%	47%
Myanmar (Burma)	88%	44%
Tunisia	55%	28%
Kazakhstan	54%	27%
Serbia	74%	37%
Egypt	10%	10%
Saudi Arabia	10%	10%
El Salvador	10%	10%
Côte d'Ivoire	41%	21%
Laos	95%	48%
Botswana	74%	37%
Trinidad and Tobago	12%	10%
Morocco	10%	10%

D'après ce qu'on comprend, le Canada ne figure pas sur ce tableau. En tout cas, le président américain n'en a pas parlé au moment d'aborder le contenu de ce tableau.

Par contre, on sait que l'Union européenne aura des tarifs douaniers de 20 %.

Ça sera 34 % pour la Chine et 10 % pour le Royaume-Uni.

Le contenu de ce tableau a été publié sur les médias sociaux et on n'y voit pas le Canada ni le Mexique.

Le président américain a annoncé des tarifs douaniers d'au moins 10 % sur les produits étrangers. Donc, on en déduit que ça sera le cas pour le Canada et le Mexique.



Trois ans plus tard, des Ukrainiens ont rebâti leur quotidien sur la Côte-Nord

24 février Le téléjournal Est-du-Québec



Depuis 2022, des dizaines d'Ukrainiens ont choisi Baie-Comeau, Rivière-au-Tonnerre et Tête-à-la-Baleine pour poser leurs valises. Trois ans après le début de la guerre, ils ont rebâti leur quotidien, contribuent à leur communauté, mais composent toujours avec l'incertitude.

Ouvrir le lien pour l'entrevue complète

<file:///C:/Users/agt-dev/Desktop/trois-ans-plus-tard-ukrainiens-ont-rebati-leur-quotidien-sur-cote-nord.htm>



**SÉCURITÉ
PUBLIQUE**

La MRC investit dans un projet régional de désincarcération

Lors du conseil du 19 février, les élus de la MRC ont décidé d'affecter un budget de 509 041\$, issu du Fonds provincial régions et ruralité (FRR Volet 2) pour la mise en place d'un service de désincarcération régionale.

Ce financement va permettre l'achat d'un véhicule d'intervention, de pinces de désincarcération, des équipements nécessaires et de la formation des pompiers afin de pouvoir porter secours lors de situations d'urgence et d'accidents de la route.

La création d'un service régional de désincarcération était une préoccupation majeure lors de la consultation publique menée dans le cadre de la révision du schéma de couverture de risques en sécurité incendie. Les élus de la MRC en ont fait une priorité.

Un appel d'offre sera lancé très prochainement afin d'acquérir le matériel. Les municipalités, responsables de l'intervention en sécurité incendie et désincarcération devront faire des ententes intermunicipales pour l'utilisation de ce service. La volonté des élus est de travailler ensemble pour assurer la sécurité des citoyennes et citoyens.

Le conseil de la Municipalité a décidé de participer à ce projet de borne interactives. Deux (2) bornes ont été commandé dont une sera installée à la salle communautaire de Sheldrake. En principe, elle devront être livrées dans un délai de 16 semaines.



BORNES INTERACTIVES TOURISTIQUES

Implantation de bornes interactives touristiques

L'accroissement de la promotion, la signalisation et l'identification des attraits de la Minganie font partie de la planification stratégique touristique de la MRC. La MRC veut signaler ses attraits et les rendre visibles au plus grand nombre de personnes ce qui implique une signalisation numérique devenue incontournable en 2025.

La MRC prévoit donc de financer 90% du coût de bornes interactives pour les municipalités souhaitant participer. Ces bornes permettent notamment aux visiteurs de la région d'avoir de l'information en dehors des heures d'ouverture des kiosques d'information touristique et lorsqu'il n'existe pas de kiosque dans les municipalités.

JOUONS UN PEU !

Mots d'enfants

"Maîtresse, j'ai une cochonctivite"

Gabin se promène avec sa grand-mère.
Celle-ci observe le ciel, puis dit au petit garçon :

« Le temps est pluvieux aujourd'hui ! »

Gabin réfléchit un instant, puis demande :

« Plus vieux que toi, Mémé ? »

Liam joue dans sa chambre. Soudain, une abeille entre par la fenêtre ouverte et s'approche de lui. Le petit garçon s'enfuit alors en courant et crie à sa maman :

« Maman, maman, l'abeille veut faire du miel de moi ! » Liam Longé, 3 ans

Ce soir la maman de Clément est rentrée tard. Elle s'approche du petit garçon endormi, puis lui fait un gros bisou. Clément ouvre alors les yeux, et dit :
« Maman, tu as réveillé mes yeux !
Clément Leveillé, 4 ans

C'est l'heure du déjeuner. Soudain, Clémentine prend la parole :
« J'aimerais bien avoir de la moutade. »
Eliott, son grand frère, lui répond alors :
« Mais non, on ne dit pas la moutade, on dit la MOURRRRRRRRTADE ! »

NIVEAU DIFFICILE

POISSONS

R	J	N	F	G	K	Z	E	G	K	V	F	R	M	R	B	K	P	P	X
I	F	W	V	N	O	H	T	R	G	M	D	R	A	M	A	L	A	C	V
T	E	O	I	M	H	U	J	Y	G	R	A	L	Y	T	P	I	V	G	R
L	S	L	E	T	K	M	D	A	A	N	E	Q	A	R	E	I	B	L	H
E	P	C	I	G	L	F	E	H	E	I	O	L	U	C	V	G	M	T	L
U	A	Q	L	B	E	L	C	D	A	D	A	C	O	E	I	I	U	U	E
R	D	T	L	K	Z	N	H	R	A	D	A	E	B	U	R	P	H	O	Y
O	O	C	E	B	I	B	W	V	U	R	I	R	V	A	P	E	O	X	R
M	N	W	Ç	H	A	D	D	C	U	L	U	C	O	I	L	A	A	R	Ç
S	R	C	C	U	D	Y	A	I	P	D	A	A	L	D	T	E	J	U	T
J	E	E	W	Ç	Y	R	B	A	R	S	U	J	D	R	T	Y	I	X	O
C	O	R	F	V	R	S	V	I	T	A	I	J	L	I	E	U	V	N	J
N	A	N	A	A	E	N	R	A	S	C	A	S	S	E	M	L	R	X	E
I	W	I	B	X	B	K	G	P	N	J	N	A	L	R	E	M	Q	X	S
H	T	E	U	N	Ç	N	R	D	I	E	K	P	I	R	I	X	G	K	B
P	A	R	G	J	O	I	U	P	U	X	E	Ç	Ç	O	H	X	Z	Z	E
U	F	J	M	L	L	A	K	O	Q	C	O	S	Z	M	P	F	M	T	L
A	G	O	E	P	C	A	M	H	E	E	U	G	O	B	R	G	Q	P	O
D	Y	I	N	A	G	E	O	I	R	E	S	H	Z	O	J	K	O	S	
Q	G	K	T	B	M	O	L	E	N	I	D	R	A	S	T	A	T	J	Z

BALEINE
BAR
BARRACUDA
BOGUE
CALAMAR
CASTAGNOLE
CERNIER
CHINCHARD
CLOWN
CONGRE
DAUPHIN
DAURADE
DORADE
ESPADON
LIEU
LOUP
MAQUEBEAU
MERLAN
MORUE
NAGEOIRES

ORPHIE
PLIE
RAIE
RASCASSE
REQUIN
ROUGET
SARDINE
SOLE
TAGAUD
THON
TROPICAL
VIEILLE
VIVE



Page d'histoire

5 avril 1925

Entrée en opération du système de téléphone automatique à
Montréal

L'édifice Bell de la côte du Beaver Hall à Montréal, Site internet du
musée McCord: (<http://www.musee-mccord.qc.ca>)

Le système de téléphone automatique est mis en opération à
Montréal par la compagnie Bell Canada.

Le changement s'opère d'abord chez 2 000 abonnés dès le premier
jour. Par la suite, le service sera installé au rythme de 1 000 à 1 500
abonnés par jour.

Le gérant de la compagnie Bell Canada à Montréal, F.-G. Webber,
précise d'ailleurs que «l'efficacité du service dépendra
considérablement de l'habileté des abonnés à se servir du disque
mobile recouvrant le cadran des lettres et des numéros». C'est donc dans le but d'aider les abonnés à mieux comprendre le
fonctionnement du système que des agents de Bell Canada offrent
des sessions de démonstrations publiques.

Selon Webber «l'installation du système automatique est le plus
grand changement qui se soit fait dans le service du téléphone à
Montréal.»

Source : La Presse, 4 avril 1925, p.59.



Une école de hockey féminin à Sept-Îles

Par Sylvain Turcotte 5:03 PM - 2 avril 2025



Kimberly Vigneault et Mélodie Bouchard, les co-fondatrices de MB Propulsion Hockey. Photo Sylvain Turcotte

Ne voulant pas faire compétition avec l'école de hockey Carbonneau-Duchesne-Dykhuis, et pour combler un besoin sur la Côte-Nord, Mélodie Bouchard et Kimberly Vigneault lancent un camp de hockey féminin.

« Ça va être une belle expérience pour les jeunes filles. On va les gâter. On veut créer un sentiment d'appartenance à notre camp », ont mentionné les co-fondatrices de MB Propulsion Hockey.

La réponse ne s'est pas fait attendre à l'ouverture des inscriptions. La moitié des 50 places sont déjà comblées pour la première édition.

La première édition de cette école de hockey se tiendra à Sept-Îles du 4 au 8 août. Ça se passera sur une formule de demi-journée pour 2025, soit en avant-midi, de 8 h à 12 h 15. Ça s'adresse aux filles de 9 à 17 ans qui seront séparées en deux groupes avec un ratio d'une entraîneuse pour six filles.

Au programme : 90 minutes sur la glace pour peaufiner des habiletés, initiation à l'entraînement hors-glace avec une kinésiologue, des activités de team building pour renforcer l'esprit d'équipe et des conférences.

Mélodie Bouchard et Kimberly Vigneault en profiteront pour parler de leur parcours aux participantes, mais « aussi des débouchées, de savoir qu'elles peuvent aller plus loin », indique la deuxième.

« On veut notre marque de commerce, que ce ne soit pas que du hockey et du hors-glace. On veut amener autre chose, travailler sur le leadership. C'est ce qui va faire les personnes qu'elles seront plus tard », de dire la première.

Les participantes repartiront du camp avec une évaluation personnalisée.

Il en coûte 375 \$ par filles (collations incluses + 2 t-shirts du camp). Pour infos : Facebook MB Propulsion Hockey inc.

Mélodie Bouchard souligne l'aide précieuse de plusieurs personnes pour lancer le projet, dont de Marie-Hélène Landry au niveau fiscal et comptable.

Les co-fondatrices ont d'autres idées pour MB Propulsion pour les années à venir, idées tournées vers leur slogan, Encadrer, développer et propulser la prochaine génération, que ce soit chez les filles ou chez les gars. « On est là pour donner des trucs. On est passé par là ». Mélodie Bouchard, qui a évolué jusque dans les rangs universitaires, et Kimberly Vigneault, qui a poursuivi jusqu'au collégial, se concentreront d'abord sur la première édition du camp.

<https://lenord-cotier.com/2025/04/02/une-ecole-de-hockey-feminin-a-sept-iles/>

Les jeunes filles passionnées de notre sport national auront un camp de hockey bien à elles au début août à Sept-Îles. Mélodie Bouchard et Kimberly Vigneault sont derrière MB Propulsion Hockey.

Les deux hockeuses vont de l'avant avec la demande de parents, de l'intérêt suscité, qui touchait autant le volet masculin que féminin.

Un nombre record d'auteurs locaux au Salon du livre de la Côte-Nord

Par Lucas Sanniti 12:19 PM - 2 avril 2025



La marque visuelle du 41e Salon du livre de la Côte-Nord a été réalisée par Marine Imprime, une illustratrice des Escoumins. Photo Lucas Sanniti



Mélanie Devost, directrice générale de la Corporation du Salon du livre de la Côte-Nord. Photo Lucas Sanniti

Le 41e Salon du livre de la Côte-Nord accueillera 92 auteurs cette année, dont 30 natifs de la Côte-Nord. Il s'agit de la première fois qu'autant d'artistes nord-côtiers participeront à l'événement.

C'est sous le thème de la « boréalité » que le Salon du livre de la Côte-Nord a dévoilé sa programmation complète, mercredi matin, à la salle l'Aiglon de la Bibliothèque Louis-Ange-Santerre de Sept-Îles.

Pour la directrice générale de la Corporation du Salon de livre de la Côte-Nord, Mélanie Devost, le choix de cette thématique était évident.

« Il y a beaucoup de productions nord-côtières [cette année], mais aussi beaucoup d'auteurs d'ailleurs qui se sont inspirés de notre magnifique région pour écrire des ouvrages. [...] On s'est dit qu'il fallait faire quelque chose avec ça », dit-elle.

La nomination de l'auteur baie-comois, Paul Serge Forest, comme président d'honneur de cette édition allait donc de soi, selon la directrice générale.

« C'est une belle année en termes de production littéraire nord-côtière, alors il fallait que ça paraisse dans notre programmation et dans notre panel d'honneur. »

L'illustratrice des Escoumins, Marine Imprime, a d'ailleurs confectionné l'identité visuelle de cette 41e édition, s'inspirant des paysages typiques de la région, comme les aurores boréales et la faune sauvage.

L'équipe du Salon du livre de la Côte-Nord a également révélé la lauréate du Prix littéraire Myriam-Caron : l'autrice originaire de Natashquan, Kristina Gauthier-Landry, pour *Le don*.

« On est bien contents de pouvoir la mettre en valeur, elle aussi, dans plusieurs activités de la programmation », souligne Mélanie Devost.

Nouveautés

Pour sa première participation au Salon du livre de la Côte-Nord, *Je lis autochtone !* tiendra un kiosque mettant en valeur la littérature des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

L'Espace Radio-Canada proposera également des défis littéraires et des jeux-questionnaires pour en apprendre davantage sur l'univers des livres audios.

L'écrivain de Granby, Akim Gagnon, se joindra également au panel d'honneur de cette édition, remplaçant ainsi Simon Boulerice qui ne pourra pas être de la partie. Il sera aux côtés de Paul Serge Forest, Fanny Britt, Patrick Blanchette, Marie Laberge et Patrice Godin.

Des tables rondes, des séances de dédicace, de l'animation jeunesse et plus encore se tiendront tout au long de l'édition 2025 du Salon du livre de la Côte-Nord, [du 23 au 27 avril](#).

La programmation complète est accessible à partir du site web du Salon

Avis aux résidents

Objet : VISITES DE VÉRIFICATIONS DES AVERTISSEURS DE FUMÉE

À partir du 7 avril 2025, deux personnes ayant suivis la formation requise procéderont aux visites des résidences dans le but de s'assurer de la conformité de celles-ci en ce qui a trait au règlement de prévention incendie.

Les orientations ministérielles

Les *Orientations du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie* ont donné le sens et la direction des activités à établir, et ce, en trois grands volets. Un de ces volets concerne la prévention.

Un des objectifs du ministre est d'établir un suivi informatisé sur chaque logement/maison visité et de s'assurer qu'il possède une protection incendie minimale. Les personnes désignées par la municipalité se présenteront donc dans les résidences afin de vérifier les points suivants :

- la présence d'un avertisseur de fumée à moins de 5 mètres des chambres;
- la présence d'un avertisseur fonctionnel;
- la présence d'un détecteur de monoxyde de carbone, si vous possédez un appareil à combustion (bois, mazout, etc.);

Nous vous invitons à vous conformer avant la visite des personnes désignées afin que nous puissions inscrire votre résidence comme étant conforme dans nos dossiers dès notre première visite.

Nous vous remercions de votre collaboration !

Congé de Pâques

veuillez prendre note que le bureau
municipal sera fermé

du jeudi 17 avril au
lundi 21 avril 2025
inclusivement.

*Joyeuses Pâques
à tous!*



La Maison du Tonnerre

Popote roulante

AVRIL



Mardi le 8; Salade, filet de porc à l'érable, gâteau Elvis.

Mercredi le 9; Soupe won-ton, nouilles chinoises, galette à l'orange.

Jeudi le 10; Crème de légumes, pâté chinois, renversé aux pêches.

Mardi le 15; Salade, casserole de bœuf, cornets à la crème.

Mercredi le 16; Soupe vermicelles tomates, brochette de poulet, tartelette aux poires.

Jeudi le 17; Crème de brocoli, filet de sole, gâteau de Pâques.

Mardi le 22; Salade de choux, hot chicken, tarte au chocolat.

Mercredi le 23; Salade César, spaghetti, shortcake aux fraises.

Jeudi le 24; Soupe aux légumes, pain de viande, croustade aux pommes.

Mardi le 29; Crème de chou-fleur, hamburger steak, mille-feuille.

Mercredi le 30; Salade, pâtes carbonara, tarte aux fraises et rhubarbes.

Les repas au coût de 7\$ sont offerts aux personnes de 65 ans et plus. À celles en perte d'autonomie, aux malades ou aux personnes dans le besoin.

Les menus peuvent changer sans préavis.

Pour commander; 418-465-2922 Richère, Isabelle, Anna et Véronique **Bon appétit!**

AVRIL 2025

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1	2	3 	4	5
6	7  Municipalité	8 	9	10	11	12
13	14	15	16  Réunion MRC	17	18	19
20 PÂQUES	21	22 	23	24	25	26
27	28	29	30		 MUNICIPALITÉ DE Rivière-au-Tonnerre Conception du journal : Judith Touzel <small>© BlankCalendarPages.com</small>	